



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
de l'administration pénitentiaire**

Paris, le **- 4 OCT. 2021**

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
ET DES RELATIONS SOCIALES

Bureau de la gestion des personnels (RH4)

Mesdames et Messieurs les directeurs  
interrégionaux des services pénitentiaires

Monsieur le directeur de l'école nationale  
d'administration pénitentiaire

Madame la cheffe du service national du  
renseignement pénitentiaire

Monsieur le directeur de l'agence du travail  
d'intérêt général et de l'insertion  
professionnelle

**Objet :** Additif n°1 à la note relative à la campagne de mobilité des surveillants et surveillants brigadiers du second semestre 2021.

**Référence :** Note DAP/RH4 du 24/09/2021 relative au lancement de la campagne de mobilité des surveillants et surveillants brigadiers du second semestre 2021.

Suite à la transmission de la note citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que la liste des postes publiés est modifiée comme suit :

- Ajout d'un poste vacant d'agent d'appui opérationnel à la CIRP de Paris ;
- Ajout d'un poste au SPIP Alpes-de-Haute-Provence RA Digne ;
- Ajout de trois postes à la MA Basse-Terre ;
- Ajout de dix postes au CP Caen Ifs ;
- Retrait d'un poste au SPIP Alpes-de-Haute-Provence RA Gap ;
- Retrait d'un poste au SPIP de Mayotte RA Mamoudzou ;
- Retrait de 10 postes au CP Caen ;
- Retrait d'un poste d'instructeur/moniteur sécurité pénitentiaire et/ou moniteur de tir à l'ENAP ;
- Ajout d'un poste d'instructeur/moniteur sécurité pénitentiaire et/ou moniteur technique d'intervention à l'ENAP.

Les agents mutés au CP Caen Ifs exerceront au sein de la MA Caen jusqu'à l'ouverture de l'établissement de Caen Ifs. Dans le cadre du déroulé de la mobilité, il sera tenu compte de la cotation des agents ayant également des vœux en cours pour la MA Caen.

Le calendrier des opérations de mobilité reste inchangé.

Vous voudrez bien assurer dans les plus brefs délais, auprès des agents concernés, qu'ils soient en position d'activité ou en arrêt maladie (ordinaire, congé de longue maladie, congé de longue durée), en congés annuels, en congés bonifiés, ou en détachement, la diffusion de la présente note.

Le bureau de la gestion des personnels reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif au déroulement de cette campagne de mobilité.

Pour le sous-directeur des ressources  
humaines et des relations sociales,  
Par délégation,

La cheffe du bureau de la gestion des personnels

  
Salloua BRAHMI